

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE SYSTÈMES DE TRANSPORT
INTELLIGENT DE NATURE MIXTE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à développer et à déployer le gestionnaire artériel associé à la gestion des systèmes de transport intelligent. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la réalisation des études et le développement du gestionnaire artériel, la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, l'acquisition et l'installation des équipements, la réalisation de travaux visant à mettre en place les infrastructures souterraines, le déplacement d'utilités publiques, l'embauche du personnel ainsi que l'acquisition d'immeubles et de servitudes. Le projet vise l'ensemble du réseau routier de la ville, tant celui de proximité que le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 1 200 000 \$.

TOTAL : 1 200 000 \$

Annexe préparée le 9 février 2018 par :

Marc des Rivières, directeur
Service du transport et de la mobilité intelligente